



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 05/11/2015

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE MR GS2 GASKET SEALANT known as LOCTITE GS #2 7FO EN	Numéro IDH:	198819
Utilisation du produit:	Etanchéification	numéro d'item	30515
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Etat physique:	Pâte	<u>VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE</u>	Classes WHMIS de danger:	D.2.A, D.2.B
Couleur:	Noir			
Odeur:	d'Ester			
MISE EN GARDE:	PEUT ENTRAÎNER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.			

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut entraîner une irritation du nez et de la gorge. Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Peut causer une réaction allergique de la peau. Peut irriter la peau. Le contact prolongé ou répété peut entraîner l'assèchement de la peau.
Contact avec les yeux:	Contact avec les yeux peut provoquer l'irritation d'oeil.
Ingestion:	Peut irriter les voies gastrointestinales, la bouche et les muqueuses.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Kaolin	1332-58-7	30 - 60
Huile de ricin oxydée	68187-84-8	10 - 30
Colophane	8050-09-7	10 - 30
Acétate de méthyle	79-20-9	10 - 30
Dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
lécithines de soja	8030-76-0	1 - 5
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0.1 - 1
Noir de carbone	1333-86-4	0.1 - 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	Produit solide. (ASTM D 4359)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Une polymérisation non contrôlée peut se produire à température élevée, entraînant des explosions ou une rupture des contenants d'entreposage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Aldéhydes. Oxydes de carbone. Acide carboxylique. Vapeurs irritantes.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Consulter la section 8.
----------------------	--

Stockage:

Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Kaolin	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 PEL poussière totales 5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Huile de ricin oxydée	Rien	Rien	Rien	Rien
Colophane	L'exposition doit être maîtrisée avec soin. Quelle que soit la voie d'exposition, les concentrations doivent être aussi faibles que possible. Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails. (Sensibilisation respiratoire) (Sensibilisation cutanée)	Rien	Rien	Rien
Acétate de méthyle	200 ppm TWA 250 ppm STEL	200 ppm (610 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
lécithines de soja	Rien	Rien	Rien	Rien
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.3 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
Noir de carbone	3 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	3.5 mg/m3 PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permises.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air pur approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de butylcaoutchouc. Gants de polychloroprène.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Noir
Odeur:	d'Ester
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.55 à 25 °C (77°F)
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	Produit solide. (ASTM D 4359)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Partiellement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	0.3 %; 4.65 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Aldéhydes. Acide carboxylique. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Amines. De l'ammoniaque. Acides puissants. Acide sulfurique. Acide nitrique.
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles. Températures élevées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale des produits:	LD50 (rat) > 5,000 mg/kg (Estimé)
Produits toxicologiquement synergiques:	Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Kaolin	Non	Non	Non	Groupe A4
Huile de ricin oxydée	Non	Non	Non	Non
Colophane	Non	Non	Non	Non
Acétate de méthyle	Non	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non	Groupe A4
lécithines de soja	Non	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Non	Groupe A2
Noir de carbone	Non	Groupe 2B	Non	Groupe A3

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Kaolin	Oral LD50 () = > 5,000 mg/kg Dermal LD50 () = > 5,000 mg/kg	Poussières nuisibles
Huile de ricin oxydée	Rien	Aucune information
Colophane	Rien	Allergène, Irritant, Respiratoire
Acétate de méthyle	Oral LD50 () = 3.7 g/kg	Sang, Système nerveux central, Yeux, Irritant
Dioxyde de titane	Rien	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
lécithines de soja	Rien	Aucun organe cible
Quartz (SiO2)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Noir de carbone	Oral LD50 () = > 8,000 mg/kg	Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
 Division: Rien
 Numéro d'identification: Rien
 Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
 Division: Rien
 Numéro d'identification: Rien
 Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
 Division: Rien
 Numéro d'identification: Rien
 Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2,4,5,6,7,8,10,13

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Sheila Gines, Affaires Réglementaires Spécialiste

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.